



Beauvais, lundi 15 février 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## Sauvegarder le patrimoine et la mémoire de notre Département **Inauguration du Musée Joly-Clare de Ponchon**

**Mardi 16 février, à 17h00**  
**301, rue Descroisettes - Ponchon**

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Jean-Paul Douet, Vice-Président du Conseil général, et Robert Joyot, Maire, inaugureront le Musée Joly-Clare de Ponchon ce mardi 16 février 2010.

**> Le Musée Joly-Clare de Ponchon : valoriser le travail et la mémoire de Raymond Joly**  
Monsieur Raymond Joly, artiste, Premier Grand Prix de Rome, graveur général honoraire des Monnaies, est décédé à Ponchon en 2006, a légué à la commune l'intégralité de ses biens, en l'échange de l'aménagement de sa maison en musée (peintures, gravures et médailles). Ce projet a reçu l'aide financière du Conseil général de l'Oise à hauteur de 23.380 €, sur un montant total de 66.670 €  
L'animation du musée sera assurée, sous le contrôle de la commune, par une association spécialement créée à cet effet.

**> Le conseil général a placé la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire de notre département au cœur de sa politique**

Le Conseil général de l'Oise est un acteur essentiel de la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire de notre département, aussi il s'efforce de favoriser les initiatives qui contribuent à révéler aux yeux de tous l'extraordinaire richesse patrimoniale et culturelle du territoire.

- Nos grands châteaux (Chantilly, Pierrefonds, Compiègne) et nos trois belles cathédrales, nos abbayes, nos églises, etc.
- Nos magnifiques forêts, et nos sublimes parcs et jardins,
- Les riches collections qu'abritent nos musées,
- Notre patrimoine naturel apparaît également comme le terreau d'un foisonnement intellectuel, ainsi Jean-Jacques Rousseau, André Le Nôtre, Sévérine, Gérard de Nerval, et bien d'autres encore y trouvèrent l'inspiration et le repos de l'âme.

Le Département investi ainsi près de 4 millions d'euros chaque année, contribuant à protéger et valoriser de nombreuses églises, abbayes, château. A cela s'ajoutent des opérations exceptionnelles, comme notre engagement pour la restauration du Domaine de Chantilly à hauteur de 5 millions d'euros sur 10 ans. Au total depuis 2004, la majorité départementale a injecté près de 30 millions d'euros pour la sauvegarde du patrimoine isarien.